

**Contrat de location d'un gîte de vacances entre le propriétaire et le locataire**  
**(tous deux dénommés ci-dessous)**

**Objet de la location**

La location concerne un gîte de vacances de 120 m<sup>2</sup> composée de 7 pièces dont 4 chambres, une salle de douche, une pièce de vie (cuisine, salon et salle à manger) un cellier (buanderie, vestiaire) ainsi qu'un WC au rez-de chaussée. Pour plus de détails voir ci-après.

**Le propriétaire**

Nom : Van Belle  
Prénom : Laurent  
Adresse : rue de Bayau 11 A  
1435 Mont-Saint-Guibert  
Belgique  
E-mail : famille.vanbelle@skynet.be  
Tel : 00 32 (0) 498 58 01 10

**Le locataire**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
.....  
E-mail : .....  
Tel : .....

**Liste des personnes accompagnantes :**

<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Date de naissance</u>

**Durée de la location.**

Le présent contrat porte sur la période du ... / ... /..... au ... / ... /.....

Arrivée à partir de 16 heures.

Départ avant 12 heures.

Montant total de la location : € .....

**Conditions de location**

**Paiement**

La réservation du logement est effective après le versement d'arrhes équivalents à 25% du séjour, soit : € ..... sur le compte (IBAN : BE47 0639 4962 4880, BIC : GKCCBEBB) au nom de Laurent Van Belle. Le locataire doit également communiquer le numéro de compte sur lequel il souhaite se faire rembourser la caution en fin de séjour.

La remise du code d'accès au logement est effectuée après

- le règlement du solde de la location ;
- le versement de la caution ;
- l'envoi d'une copie d'une pièce d'identité du locataire.

Le versement du solde et de la caution doit être effectué au plus tard 8 jours avant le début de la location. Des dérogations sont toutefois permises en cas de réservation « last minute » ou de conditions promotionnelles.

Une caution de 150 € doit être versée avant l'arrivée du séjour. Elle garantit la perte, la casse ou la dégradation du matériel et du logement ainsi que la propreté des lieux en cas de négligences manifestes. Elle vous sera restituée par virement bancaire dans les 8 jours à compter à partir de la fin de votre séjour.

**Informations**

***Compris dans la location :*** hébergement entièrement équipé (eau, électricité, chauffage, vaisselle, four, four à micro-ondes, lave-vaisselle, machine à laver, Wi-fi, TV), un étang de pêche, les bois alentours pour la promenade et la cueillette aux champignons.

Le tarif comprend également un forfait électricité de 150 kWh/semaine et un forfait eau de 2,5 m<sup>3</sup>/semaine. Tous abus ou dépassements notoires de ces forfaits seront compensés par prélèvement sur la caution au tarif de 20 cts €/kWh et de 5 €/m<sup>3</sup>.

***Non compris dans la location :*** linge et draps, nettoyage en fin de séjour.

**Interdictions :**

- Les animaux de compagnies sont interdits à l'intérieur du gîte. Ils restent les bienvenus à l'extérieur sous la responsabilité du locataire.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur du gîte.
- La baignade dans l'étang n'est pas autorisée.
- Il est interdit d'établir son domicile à l'adresse du gîte.

### **Poubelles**

Par respect pour l'environnement, nous vous demandons de trier vos déchets. En fin de séjour, vous pouvez déposer vos poubelles dans les poubelles situées en contrebas dans le hameau des Farges ou au premier carrefour en quittant le hameau au niveau de la « Croix de Lachaud ». Vous trouverez des bulles à verres à Mautes. La déchetterie la plus proche se situe à Auzances.

### **Utilisation du poêle à bois**

La porte vitrée supérieure du poêle à bois s'ouvre au moyen de la poignée située sur la droite du poêle. La porte inférieure donnant accès au bac de cendres, s'ouvre en exerçant une pression sur celle-ci. NE PAS TIRER sur la porte pour l'ouvrir.

Vous trouverez du bois de chauffage dans l'abri à bois situé à l'extérieur à gauche de la maison dans le jardin. Les cendres doivent être collectées dans un seau métallique. Lorsqu'elles sont froides (au besoin, les laisser refroidir 24 heures dans le seau), vous pouvez les disperser sur le chemin à l'arrière de la maison.

### **Nombre d'occupants**

Bien que le gîte soit équipé de 8 couchages, il est dimensionné pour un groupe de 6 personnes.

### **Etat des lieux**

Le locataire peut communiquer tout manquement ou défaut non repris dans l'état des lieux et dont il n'est pas responsable, dans les 24 heures suivant son arrivée sans qu'il ne lui soit porté préjudice. D'ores et déjà, nous vous remercions de rendre le gîte dans le même état de propreté que vous l'avez trouvé en arrivant.

### **Délais de rétractation**

Dans un délai de 15 jours après versement des arrhes, le locataire a la possibilité d'annuler sa réservation sans frais sur simple demande par courrier postal ou par courrier électronique. Il doit pour ce faire, mentionner ses coordonnées, son numéro de réservation ainsi que le numéro de compte bancaire sur lequel le remboursement doit être versé.

### **Non occupation et conditions d'annulation du séjour**

Si pour une raison quelconque, le locataire ne peut se rendre sur place et profiter de la location, il bénéficiera d'un bon d'une valeur équivalente aux sommes déjà versées à faire valoir sur une autre période de location en fonction des disponibilités et pour autant qu'il ait prévenu les propriétaires avant le premier jour de location. Ce droit ne peut être exercé qu'une seule fois.

Toute annulation de séjour doit être confirmée par écrit, la **date de réception** déterminant la **date de l'annulation**.

En cas d'indisponibilité du gîte durant l'intégralité de la location, pour un raison qui relève de la responsabilité du propriétaire, le locataire pourra demander le remboursement intégral des sommes versées où leur conversion en bon à valoir. Aucune autre forme de dédommagement ne sera prise en compte.

### **Responsabilité**

La responsabilité du propriétaire ne saurait être engagée en cas de vol, perte, dommage de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à votre séjour.

Monsieur ou Madame ..... reconnaît avoir pris connaissance des modalités du contrat de location et en accepter sans réserve les conditions. Il/elle s'engage à les communiquer à toute personne séjournant dans le gîte.

Nom, Prénom du propriétaire

Nom, Prénom du locataire

.....

.....

Date : .....

Date : .....

Lieux : .....

Lieux : .....

Signature :

Signature (suivie de lu et approuvé):